

COMMUNE DE LE PONT-DE-BEAUVOISIN (SAVOIE)
PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 05 JUIN 2026

Présents : Mme Céline YACONO, Maire, M. Yann GOURHANT, Mme Maëva BERTEAU, M. Jean-Franck TAVELLA, Mme Carine POTELLE, M. Roland PERROUSE, Mme Annie LABARRE, M. Antoine ARAUJO DOS SANTOS PASSAREIRA, M. François MEDIMEGH, M. Thierry MERMET-PEROZ, Mme Stéphanie BAILHACHE, Mme Karima SHAIEK, M. Stéphanie PONCET, M. Giovanni ALOISIO, Mme Ophélie GENTIL, M. Sébastien SAVARY et Mme Monique SANVIDO

Absents excusés : M. Gaël FRANCOIS et Mme Catherine FERRARI,

Pouvoirs : M. Gaël FRANCOIS à M. Giovanni ALOISIO et Mme Catherine FERRARI à M. Sébastien SAVARY

M. Yann GOURHANT a été désigné secrétaire de séance.

Arrêt du procès-verbal : Aucune remarque, ni observation, le procès-verbal est arrêté.

Madame le maire indique que la séance enregistrée par Monsieur le secrétaire de séance.

06012026 – DESIGNATION DES DELEGUES ET SUPPLEANTS EN VUE DU RENOUELEMENT DE LA SERIE N° 2 DU SENAT

Vu le décret du 22 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,
Vu la circulaire du 6 mai 2026 relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et leurs suppléants,

Vu l'arrêté préfectoral du 21 mai 2026 déterminant pour chaque commune du département le mode de scrutin et le nombre de délégués et suppléants à élire en vue du renouvellement de la série n°2 du Sénat du 27 septembre 2026,

Madame le maire rappelle l'objet de la séance qui est l'élection de 5 délégués et de 3 suppléants en vue des élections sénatoriales. Il indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes. Il s'agit de :

- Monsieur Roland PERROUSE, Madame Monique SANVIDO, Monsieur Sébastien SAVARY et Madame Ophélie GENTIL

Après appel des candidatures, deux listes sont déposées et enregistrées :

Liste A – Liste de Céline YACONO

Liste nominative des candidats : Céline YACONO, Yann GOURHANT, Maëva BERTEAU, Jean-Franck TAVELLA, Carine POTELLE, Roland PERROUSE, Karima SHAIEK et Thierry MERMET-PEROZ

Liste B – Liste Monique SANVIDO

Liste nominative des candidats : Monique SANVIDO, Sébastien SAVARY, Catherine FERRARI,

Les membres du Conseil Municipal sont ensuite invités à procéder au vote à bulletin secret et après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de bulletins : 19
- Bulletins blancs ou nuls : 0
- Suffrages exprimés : 19

La liste A de Céline YACONO ayant obtenu 16 voix, sont donc proclamés élus :

- Madame Céline YACONO, déléguée titulaire,
- Monsieur Yann GOURHANT, délégué titulaire,

- Madame Maëva BERTEAU, déléguée titulaire,
- Monsieur Jean-Franck TAVELLA, délégué titulaire,
- Madame Carine POTELLE, déléguée titulaire,
- Monsieur Roland PERROUSE, suppléant,
- Madame Karima SHAIEK, suppléante,
- Monsieur Thierry MERMET-PEROZ, suppléant

La liste B de Monique SANVIDO ayant obtenu 3 voix, n'a pas obtenu de poste.

Questions et informations diverses :

Madame le maire lit la question transmise par Madame Monique SANVIDO :

- *Un habitant demande : « -est ce qu'il peut y avoir une exonération de taxe foncière de la partie commune, pendant un an pour les propriétaires occupants qui entreprennent des travaux d'amélioration énergétique, avec un montant minimum de travaux et une catégorisation de ceux-ci ? »*
→ Il n'y a pas de délibération de prévue et au vu des aides de l'Etat, le conseil pour l'instant ne donne pas d'aide.

Madame le maire informe le conseil des plaintes reçues par Monique SANVIDO :

- *une dame résidant à l'immeuble les Jonquilles, qui n'arrive plus à se garer devant chez elle, car leurs places sont occupées par des occupants du pumptrack.*
→ Un panneau va être installé à l'entrée pour signaler l'interdiction de stationnement, un post sur facebook a été fait, et l'OPAC a été relancé pour mettre le panneau Parking privé.
- *Une autre personne, du clos saint Félix est venue se plaindre des voitures et de la musique sur le parking des impôts.*
→ Un mail a été fait à la gendarmerie pour le signaler et il faut absolument que les administrés appellent la gendarmerie lorsque ça se produit en s'identifiant.

Madame le maire annonce que le marché estival va démarrer à compter du vendredi 26 juin et il durera jusqu'au 18 septembre 2026.

Monsieur Tavella complète en indiquant que le marché démarre en même temps que Ponts en musique. Il dénombre environ 18 exposants pour l'instant avec de l'alimentaire, des Food trucks et de l'artisanat. Il se tiendra tous les vendredis de 16h00 à 20h00 sur la place Carouge sauf le 26 juin, avec une nocturne jusqu'à 22h30.

Madame le maire félicite la commission animation qui travaille en bonne collaboration avec Pont Isère

Décisions prises en application de l'article L 2122-22 du CGCT :

- 12.2026 : Signature de marchés de prestations pour la réalisation d'examens visuels avant et après déconfinement par le lot désamiantage pour la rénovation de la salle des Fêtes située Rue des Etrets à l'entreprise avec l'entreprise AC Environnement de Riorges.
- 13.2026 : Signature d'un avenant n°1 au marché de travaux pour l'aménagement de sécurité de la rue des Etrets avec l'entreprise Eiffage de La Motte Servolex (73) pour la réalisation de prestations complémentaires par rapport au marché de base.
- 14.2026 : Signature de marchés de prestations avec l'entreprise Patrick BERTHIER de Saint Genix les villages (73240) pour l'entretien des accotements routiers.
- 15.2026 : Signature de marchés de prestations pour la réalisation d'un complément de diagnostic amiante dans le cadre de la rénovation de la salle des Fêtes située Rue des Etrets avec l'entreprise AC Environnement de Riorges.

L'ordre du jour étant épuisé, Madame Le Maire prononce la levée de la séance à 8h30.

Secrétaire de séance,
Yann GOURHANT



Le Maire,
Céline YACONO

